

Discipline scolaire et attention [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mettre de continuer à s'intéresser au *Bulletin* d'une manière effective. Nous osons compter sur l'accomplissement de cette promesse. Nous espérons également que les professeurs, les inspecteurs scolaires, les instituteurs et les institutrices voudront bien nous soutenir de leur actif et sympathique concours. A lui seul, le rédacteur en chef ne peut pas suffire à la besogne. Son rôle est même — je suis tenté de dire — presque secondaire; il a pour tâche avant tout de stimuler le zèle des indécis, de multiplier le nombre des collaborateurs et de soumettre à une censure bienveillante les travaux qui lui sont envoyés. Notre revue vaudra toujours ce que vaudront eux-mêmes les articles présentés et insérés. C'est par la réunion des forces vives, dont dispose la Société fribourgeoise d'éducation, que le *Bulletin* pourra continuer de tracer, à l'avenir, un modeste sillon dans le vaste champ confié, contre nos désirs, à notre garde et à nos soins.

Julien FAVRE.

DISCIPLINE SCOLAIRE ET ATTENTION

ÉCHO DES CONFÉRENCES DE

M. le Dr E. Dévaud, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg.

(Suite.)

Motifs intéressés d'apprendre : argent et ambition, émulation et punition.

I. Argent et ambition.

Comme motif intéressé d'apprendre, l'argent exerce sur l'enfant une influence, quoiqu'elle soit éloignée. Celui-ci veut s'instruire afin de pouvoir exercer plus tard une profession, occuper une situation qui lui procure des moyens d'existence. Les programmes doivent donc comprendre ce qui sera utile pour la vie. Mais si l'enseignement ne s'inspirait que de ce but matériel, il conduirait à l'égoïsme et manquerait de tout caractère éducatif. Nous avons en présence deux opinions : celle des gens pratiques qui n'envisagent l'école que comme appoint à l'existence; celle des pédagogues théoriciens qui proclament que l'étude n'a de valeur pédagogique que si elle est provoquée par des motifs désintéressés. La science a-t-elle pour but l'agrément ou le confort de la vie, comme le veut Bacon, ou peut-elle être traitée, comme le prétend Renan, avec un entier

désintéressement, sans souci des conséquences qui peuvent surgir ? Comment concilier les partisans de la culture générale avec ceux de la formation professionnelle ? M. le D^r Dévaud, après un examen historique fort intéressant de cette question, conclut : 1^o Que le conflit entre la culture générale et la formation professionnelle a existé de tout temps ; 2^o que ce conflit est pratiquement résolu peut-être, si nous regardons l'idéal supérieur de vie que le christianisme a introduit dans le monde et qui a marié l'opposition antique entre le travail du cerveau et le travail des mains. Si la culture générale conduisant aux carrières libérales peut se passer de toute formation professionnelle, cette dernière, par contre, doit être complétée par la culture générale. L'enfant qui fait son choix entre les deux ne doit pas envisager l'argent comme but unique de sa vie ; il doit obéir à un sentiment de responsabilité envers sa famille, penser à préparer son avenir, à devenir utile à la société. Il doit avoir surtout un idéal de vie intérieure, de responsabilité envers soi, envers sa famille, envers la société. Or, tout cela suppose non la culture professionnelle, mais la culture générale. C'est sur la culture générale que peut se greffer la culture professionnelle et la première vivifiera, ennoblera la seconde. Sans la première, l'homme ne sera qu'une machine inconsciente dirigeant d'autres machines. La société demande de nous d'être des hommes comprenant notre temps, les devoirs et les charges de notre temps, des hommes aptes à recevoir sans faiblir et sans les affaiblir les biens collectifs matériels ou spirituels que nous ont légués nos ancêtres. Elle demande ensuite à chacun de nous une tâche particulière : paysan, industriel, commerçant, artisan, épiciier, avocat, théologien, instituteur, professeur. Chacun doit remplir les devoirs de sa profession avec conscience, en prendre toutes les obligations, devenir une autorité en sa spécialité. Mais avec ces motifs intéressés entrevus trop lointainement par l'enfant, les études se traîneraient misérablement. Il faut un aiguillon pour les exciter, l'émulation.

II. Emulation et punition.

Sans émulation une classe se traîne péniblement. Il est constaté que les classes qui ont aboli les moyens d'émulation tombent dans la nonchalance. On pourrait objecter que le désir de briller, d'occuper la première place est contraire à l'humilité. Cela n'est pas, car l'humilité ne défend pas de reconnaître ses mérites, ses qualités vraies lorsque cette recon-

naissance ne conduit pas à la vanité et à l'orgueil. L'enfant doit être à même de porter un jugement sur sa propre valeur ; ce jugement se fondera sur celui que son maître porte sur lui et qu'il doit lui faire connaître. Le maître doit faire savoir à l'enfant s'il a réussi ou non afin qu'il puisse lui-même juger sa réponse, sa récitation, sa tâche, sa leçon. Modelant ainsi son jugement sur celui de son maître, il s'habitue à juger son travail, ses actes. Le jugement du maître sera exprimé en présence des camarades afin que ceux-ci puissent l'apprécier. Comme l'enfant ne peut se désintéresser du jugement de ses semblables, il mettra son amour-propre à être jugé favorablement. Ce jugement s'appelle l'honneur s'il est bon ; la honte, s'il est défavorable. L'éducation doit conduire l'enfant à la crainte de la honte, au sentiment de l'honneur, à prendre soin de sa petite réputation. Il faudra prendre garde de ne pas dépasser le but, car les écueils sont là tout près et se nomment : la vanité, l'orgueil, la domination, la haine, la jalousie.

Les moyens d'émulation doivent être réservés à la classe et n'en pas sortir ; c'est en présence de ses camarades que l'enfant doit être loué ou blâmé. Certains moyens puérils d'émulation, ruban, croix, tableau d'honneur, etc., doivent être réservés uniquement aux tout petits. Pour les autres on emploiera les prix, les places, la louange, les notes, les punitions.

A Fribourg, on a remplacé les *prix* dont ne bénéficiaient que les $\frac{2}{5}$ des élèves de chaque classe par une fête scolaire qui n'est autre qu'un prix accordé à tous. Les examens publics qui ne sont, comme cela s'est présenté et se présente encore, qu'un étalage pour les parents et le public, où l'examineur cherche à faire briller les meilleurs élèves doivent être condamnés. Les *places* doivent être un rang, un numéro d'ordre. Dans les bancs, les élèves sont placés par rang de taille et non par rang de mérite. La *louange* n'est pas la flatterie, l'exagération des bonnes qualités, l'excitation à la vanité, mais le jugement exact porté par le maître sur le travail des élèves. Pas de grands mots, ni la répétition fastidieuse du mot *bien* à chaque réponse ; une inclination de tête, un coup d'œil, un sourire, une simple admission de la réponse suffisent pour exprimer la satisfaction. Il existe une grande variété de mots, de gestes pour exprimer son contentement. Il faut dans la louange et la réprimande beaucoup de souplesse et l'adaptation au caractère de l'enfant ; il ne convient pas, par exemple, de louer le vaniteux de la même manière que le timide ; de réprimander un étourdi comme un paresseux. Le maître doit être psychologue et acquérir une certaine pénétration qui lui permette de faire de la louange un usage juste et approprié. Les

bons points sont utilisés pour les petits, lesquels ne sont pas à même d'apprécier la valeur des notes. Les *notes* ne doivent pas être données pour chaque réponse ou chaque petit travail mais pour les travaux résumant bien la capacité de l'élève. Pour les travaux écrits, il faut joindre à la note le jugement personnel du maître : bien, soigné, négligé, trop hâté, etc.

L'enfant qui a négligé ou délaissé ses tâches et devoirs pour les amusements mérite une *punition*. Celle-ci a pour but de lui faire comprendre, sentir qu'il s'est laissé tromper par l'illusion, que la vie réelle, profonde et heureuse se trouve dans le travail, la bonne conduite et non dans l'apparence de biens immédiats : amusement, étourdissement. Elle doit ensuite l'amener à réparer sa faute autant et aussi bien que possible. L'enfant doit sentir que le maître ne punit pas par vengeance, pour lui-même, pour sa tranquillité, son bien-être, mais pour son bien à lui, pour le développement rationnel et juste de sa personnalité, pour sa délivrance de l'égoïsme qui le domine. Après que l'enfant a terminé sa punition, il faut se demander, dit M. E.-M. de Vogüé, s'il en est sorti meilleur. Dans toute punition doivent se trouver deux choses : 1° La réparation, la satisfaction, la pénitence proprement dite ; 2° l'excitation au bien, au mieux, à l'honneur professionnel, à l'amélioration. Mais pour que la punition produise tous ses effets, il faut qu'elle soit acceptée par l'enfant. Que le maître ne pardonne pas par habitude les premières fautes, car la première faute est généralement le commencement de fautes plus graves. Faisons observer en terminant que la punition n'est pas à proprement parler un motif intéressé d'agir ; elle est une conséquence de la paresse, de la dissipation ; c'est un pis-aller nécessaire.

D'après Spencer le mal étant une violation des lois de la nature, celle-ci se charge elle-même de le punir. Cet auteur en infère qu'il faut substituer les leçons de la nature aux punitions factices des parents. C'est une théorie captieuse de la punition, car l'homme n'obéit pas seulement aux lois physico-chimiques, mais à des lois supérieures.

Il reste à parler des motifs supérieurs d'apprendre, mais comme ces mobiles n'influencent que l'homme déjà éduqué nous arrêtons ici notre bref aperçu. M. le D^r E. Dévaud voudra bien me pardonner le décousu et les nombreuses lacunes de mon résumé trop incomplet. Qu'il me permette aussi, comme interprète de son auditoire, de lui témoigner publiquement notre reconnaissance pour avoir bien voulu consacrer une partie de son temps à reculer un peu l'horizon de nos idées.

Nous sommes heureux d'avoir en notre Inspecteur si

dévoué un guide expérimenté et un ami dont les encouragements précieux sèment d'oasis apaisantes cette vie de labeur intense qu'est la carrière de l'enseignement primaire. Ce n'est certes pas lui que nous trouverions jamais dans les rangs de ceux qui croient qu'il doit être de bon ton d'abaisser les humbles éducateurs de la jeunesse, de couvrir de leur dédain les « esprits primaires », les « pense petit ».

Marcelin BERSET.

— 318 —

Village gruérien.

O vous, amants de la belle nature
Qui comprenez le langage des fleurs,
Et le babil de l'eau qui s'aventure
Sous les rochers et les sapins rêveurs,

Connaissez-vous au pays de Gruyère
L'humble village où l'on respire en paix,
Où le zéphir en berçant la bruyère
Voudrait rester, s'endormir à jamais...

Gentil joyau de la maison comtale
Les troubadours ont célébré tes preux :
Mainte comtesse y poussa sa cavale,
Plus d'un seigneur a partagé tes jeux.

C'était l'époque à la trempe héroïque,
Des chevaliers, des esprits, des lutins,
Le merveilleux charmait, fier ou mystique,
Dans les chalets les alpestres festins !

Des deux vaillants fameux de Prez-de-Chêne
On redisait les exploits merveilleux,
Et Bras-de-fer, Clarembos que ramène
En son castel Pierre victorieux...

Tout s'est enfui sous le souffle moderne,
Traditions, coraules d'autrefois,
L'esprit du siècle envahisseur gouverne
En repoussant les contes de nos toits...

Mais le hameau que berce la Sarine.
Doux et paisible, à ses monts adossé.
Vers le progrès, souriant, s'achemine
Tout en gardant le culte du passé.